



Lyon, le samedi 21 mars 2020

Nathalie GRAS
Assistante administrative

Collège universitaire de médecine générale
8 avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 08
FRANCE
33 (0)4 78 77 72 86
dmg.cumg@univ-lyon1.fr

Professeur Marie FLORI,
Directrice du CUMG

Professeur Laurent LETRILLIART,
Directeur adjoint du CUMG

Professeur Sylvie ERPELDINGER,
Coordonnatrice du DES de médecine générale

À l'attention des MSU
Copie aux Étudiants en 3^e cycle

Cher.e.s Collègue,

Devant la situation actuelle pour le moins inhabituelle, nous souhaitons vous tenir au courant des points suivants.

Les étudiants peuvent aller chercher pour eux les masques à la pharmacie de leur lieu de stage avec leur n° RPPS.

Si aucune solution de téléconsultation n'est envisageable, les étudiantes enceintes, les étudiant.e.s porteurs de pathologie chronique **doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail,** (<https://www.ameli.fr/rhone/assure/actualites/covid-19-extension-du-teleservice-declareamelifr-aux-personnes-risque-eleve>).

L'affectation des étudiants pour le mois de mai est reportée d'un mois renouvelable une fois. Les étudiants restent donc affectés dans leur terrain de stage actuel pour cette même période.

Si un.e MSU est malade et/ou confiné.e à son domicile, 2 possibilités :

- Le ou les MSU du binôme ou du trinôme peuvent recevoir l'étudiant en stage un ou deux jours supplémentaires ;
- Le ou les MSU du binôme ou du trinôme ne peuvent pas recevoir l'étudiant un ou deux jours supplémentaires ou ont une activité insuffisante, l'étudiant peut alors proposer ses services dans un terrain ambulatoire ou hospitalier qui nécessiterait du renfort.

Dans ces deux situations, il est obligatoire de nous prévenir de tout changement dans la configuration du stage.

Conscients de l'importance organisationnelle face à cette situation épidémique préoccupante et inédite, et du rôle que peuvent jouer les étudiants de 3^e cycle dans le dispositif, nous recensons les étudiants qui ne vont pas en stage chez le praticien soit par manque d'activité professionnelle, soit par impossibilité de les recevoir compte tenu du contexte épidémique. Ces étudiants pourront être réaffectés dans un service hospitalier ou en ambulatoire, en fonction des besoins. Si c'est le cas, nous vous demandons de répondre au questionnaire suivant par le biais du formulaire suivant : <https://framaforms.org/situation-de-votre-etudiant-en-3e-cycle-de-mg-1584696861>. Pas de retour par mail.

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

<http://www.univ-lyon1.fr> • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Nous pourrions ainsi proposer à l'ARS une liste d'étudiants disponibles à temps plein ou partiel pour appuyer les services hospitaliers ou libéraux qui en auraient besoin.

Nous avons proposé aux étudiants sur la base du volontariat de rester en poste dans leur stage une journée supplémentaire du fait de la fermeture de l'Université et de la situation de crise sanitaire actuelle. Nous attirons votre attention sur le fait que les étudiants sont désireux de servir. Néanmoins, ils sont fatigables et peuvent éventuellement aller au-delà de leur possibilité sur une durée trop longue. Aussi, nous vous demandons la plus grande vigilance pour limiter les horaires de travail sans dépasser les 48h par semaine (plafond).

Nous sommes à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations concernant l'encadrement des étudiants.

Faites attention et prenez soin de vous. Bien cordialement,



Pr Marie FLORI



Pr Laurent LETRILLIART



Pr Sylvie ERPELDINGER